

FAIRE APPEL A UNE CELLULE D'EXPERTISE

Sanitaire

Demandeurs

Mise à jour : 6/07/2026



Objectif : solliciter l'appui d'une cellule d'expertise pour les situations complexes / sans solution d'orientation

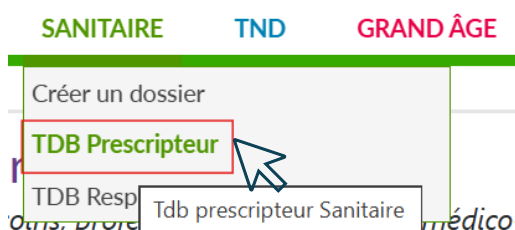


Prérequis : avoir effectué une demande vers les SMR (voir encart « conditions de recours » pour plus de détails)

→ Spécifique aux régions IDF/HDF

LES ÉTAPES

1 Aller dans le tableau de bord



2 Entrer dans le dossier du patient

Cliquer sur la ligne correspondant au dossier du patient.

3 Solliciter la cellule d'expertise

Dans l'encadré « Actions sur le dossier », cliquer sur « Expertise »



4

Demander une expertise

Une fenêtre s'affiche, où vous pouvez indiquer :

- Le **groupe d'experts** que vous souhaitez solliciter parmi une liste définie. Attention : les cellules d'expertise sont regroupées par territoire.
- La **région** : à sélectionner avant le groupe pour effectuer un premier filtre
- Un **message à indiquer obligatoirement**, à destination du médecin coordonnateur du groupe expert.

Attention : vous devez cocher avoir reçu le consentement du patient.

Une fois ces éléments complétés, cliquez sur « Faire une demande d'expertise »

DEMANDER UNE EXPERTISE

 Cette fonctionnalité vous permet de soumettre un cas difficile pour demander l'avis de groupes d'experts utilisateurs de ViaTrajectoire.

Liste des demandes d'expertises existantes

Envoyer une demande d'expertise

Pathologie **Neurologie et neurochirurgie (sauf cancers) | Accident vasculaire cérébral | AVC récent avec déficit sensitif isolé**

Groupe d'experts *
Coordination SSR Aisne Oise Somme
sur la
Région - HAUTS-DE-FRANCE

Message
(Max. 2000 caractères)

☐ Le patient a été informé et consent à cette demande

Le message sera transmis par email aux experts du groupe désigné

Faire une demande d'expertise

Annuler

5

Apparition sur le tableau de bord

De retour sur le tableau de bord, une icône apparaît, indiquant qu'une demande d'expertise a été faite pour le dossier.

☐	2045891		Mme DUPONT Marie...
--------------------------	---------	---	---------------------

6

Traitement de la demande

L'équipe d'experts analyse votre demande et vous accompagne dans la recherche d'une solution en :

- vous conseillant sur les améliorations possibles à apporter à la formulation de votre demande ;
- facilitant la médiation entre votre unité et le receveur afin de favoriser une résolution efficace de la situation.

Suivre l'avancement de la demande

Sur le dossier du patient, cliquez à nouveau sur « Expertise » dans « Actions sur le dossier ».

La fenêtre de demande d'expertise s'affiche : cliquez sur « liste des demandes d'expertise existantes ».

Attention : il n'est pas possible d'y répondre par écrit dans ViaTrajectoire.

Conclusion

- Le groupe d'experts vise à apporter un appui pour les dossiers complexes où aucune orientation n'est trouvée
- Cette fonctionnalité est uniquement proposée aux structures des Hauts-de-France et d'Île-de-France.

CONDITIONS DE RECOURS

En Hauts-de-France, demande auprès des *Cellules de Coordination SMR* dans les situations suivantes :

- n'avoir reçu que des réponses négatives ou aucune réponse positive au-delà de 7 jours
- malgré un accord de principe, aucune date proposée au-delà de 7 jours

En Ile-de-France, demande aux *Cellules d'Appui à la Résolution de Situations Complexes (CARSIC)* pour :

- Les situations bloquées adressées de la MCO vers les SMR
- Les patients hospitalisés sans raison médicale depuis plus de 2 mois en MCO et 4 mois en SMR

Besoin d'aide ?



Contacter le support régional en cliquant ici →

Assistance